

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET

DELEGATION GENERALE DES GRANDS
TRAVAUX

COORDINATION TECHNIQUE

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

**PROGRAMME D'URGENCE DE REHABILITATION DU RESEAU
ELECTRIQUE DE BRAZZAVILLE**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 21/PR-CAB-DGGTW-10

LANCE PAR LA REPUBLIQUE DU CONGO

Avis d'appel d'offres N° 21/PR-CAB-DGGTF-10

PROGRAMME D'URGENCE DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE BRAZZAVILLE

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement exercice 2010, l'Etat congolais entend, par le biais de la Délégation Générale des Grands Travaux, **Maître d'ouvrage délégué**, lancé le programme d'urgence de réhabilitation du réseau électrique de Brazzaville à partir des postes Très Haute Tension (THT) de Tsielampo et Djiri.
2. La Délégation Générale des Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :
 - 1^{er} lot : Création de nouveaux réseaux Moyenne Tension (MT) et Basse Tension (BT) à partir du poste THT de Tsielampo ;
 - 2^{ème} lot : Création de nouveaux réseaux MT et BT à partir du poste THT de Djiri ;
 - 3^{ème} lot : Densification et réhabilitation des réseaux MT et BT à partir de la sous-station B, centre ville ;
 - 4^{ème} lot : Densification et réhabilitation des réseaux MT et BT de la sous-station A, Moukounzi-Ngouaka ;
 - 5^{ème} lot : Densification et réhabilitation des réseaux MT et BT à la sous-station C, Mpila ;
 - 6^{ème} lot : Densification et réhabilitation des réseaux MT et BT à partir de la sous-station Centre émission ;
 - 7^{ème} lot : Pose de nouvelles liaisons et réhabilitation du réseau 30 kV à partir du poste de répartition D, Moukondo ;
 - 8^{ème} lot : fourniture des compteurs d'énergie triphasés et monophasés.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage) sise Avenue Paul DOUMER**, centre-ville en face de la SNDE, Email: dggt_congo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de lundi à vendredi de 9 heures à 14 heures 30 minutes et les samedis de 9 heures à 11 heures 30 minutes.
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
 - b. la liste du matériel à affecter au projet ;
 - c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;
 - d. la capacité d'accès aux crédits.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres de la CEMAC sera octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement non remboursable de **Huit cent mille (800.000) FCFA**. La méthode de paiement sera par chèque ou en espèce.

La procédure d'acheminement est la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics 2^{ème} étage)**, Avenue Paul DOUMER en face de la Direction générale de la SNDE au plus tard le **10 mai 2010 à 13 heures 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus ce même jour à **14 heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **Trois cent millions (300.000.000) de FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre vingt dix 90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le **19 AVR. 2010**

Le Délégué Général des Grands Travaux



Jean Jacques BOUYA